

Hommage ému du Conseil d'Etat à Jean-Claude Mermoud

C'est avec une vive émotion et une grande peine que le gouvernement neuchâtelois a appris le décès survenu brutalement et bien trop tôt cette nuit de M. Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat vaudois, à l'âge de 59 ans. Il a adressé ce jour un courrier de condoléances au gouvernement vaudois.

Au travers des différentes rencontres entre les autorités cantonales vaudoises et neuchâteloises, mais aussi entre les chefs des départements en lien avec les domaines de la sécurité, de l'environnement et de l'économie des deux cantons, le Conseil d'Etat relève avoir toujours entretenu d'excellents rapports de collaboration avec M. Jean-Claude Mermoud.

Marié et père de trois enfants, M. Jean-Claude Mermoud a été élu au Conseil d'Etat vaudois en mars 1998, où il a dirigé le Département de la sécurité et de l'environnement. Réélu au Conseil d'Etat le 17 mars 2002, il a conservé le même département jusqu'en 2004. En août 2004, il a remplacé ad interim son collègue M. Pierre Chiffelle à la tête du Département des institutions et des relations extérieures, qu'il a dirigé dès le 1^{er} décembre 2004 dans sa nouvelle composition intégrant l'Aménagement du territoire (SAT). Elu une troisième fois au gouvernement vaudois en 2007, il reprend alors la tête du Département de l'économie (DEC). Il aura ainsi siégé durant 13 ans au sein du Conseil d'Etat vaudois.

Le Conseil d'Etat conservera du doyen du gouvernement cantonal vaudois l'image d'un homme engagé et chaleureux.

En ces pénibles circonstances, le gouvernement neuchâtelois tient à prendre part au deuil qui frappe durement le canton de Vaud et exprime à la famille du défunt et à ses proches, ainsi qu'au gouvernement vaudois, ses sincères condoléances et l'expression de sa profonde sympathie.

Neuchâtel, le 6 septembre 2011